

Amédée III : 1103-1148

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **4 (1894)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plaires) et 0,96. Ceux du musée de Chambéry pèsent, d'après M. Perrin⁽¹⁾, 1,15 (étoile à huit rais); 1,05 (douze exemplaires); 1,00 (fleur à huit pétales) et 0,95; celui du musée d'Annecy⁽²⁾, 1,05; celui que je viens de décrire, 1,05, et cinq autres exemplaires, dont trois sont dans ma collection et deux appartiennent à la maison Paul Strœhlin & C^{ie}, 1,105; 1,015; 0,99; 0,93 et 0,80. Si on élimine, ce qui est équitable, ces deux dernières pièces qui sont très usées et fortement rognées, il en reste vingt-cinq pesant en moyenne 1,058 avec des écarts allant de 0,96 à 1,30⁽³⁾. J'en conclus que le poids normal des deniers d'Humbert II dépassant quelque peu, comme cela a toujours lieu en pareil cas, le poids moyen effectif, 1,06, doit avoir été d'un scrupule de la livre romaine, soit de 1,13, et je suis d'autant plus fondé à le penser que j'arriverai aux mêmes résultats pour les premiers deniers d'Humbert III qui paraissent avoir été frappés d'après le même pied.

AMÉDÉE III

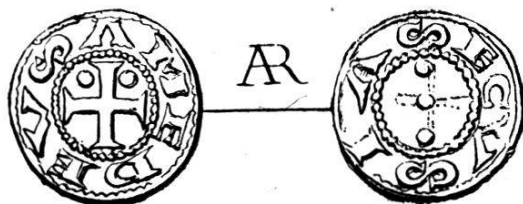
1103-1148

N° 3. Croix pattée cantonnée de 2 besants aux 1^{er} et 2^{me} quartiers.

AMEDEVS

℞. Trois besants disposés en ligne droite.

SECVSIA



(1) *Op. cit.*, n° 3, 2 et 3, 4 et 1. Je dois malheureusement constater que ces chiffres sont un peu sujets à caution; les poids donnés en grains ne concordent nullement avec ceux qui sont exprimés en grammes. Et puis, il est bien singulier que douze exemplaires d'une même pièce aient eu le même poids. M. Perrin a-t-il pesé seulement le meilleur, ou indique-t-il la moyenne des douze?

(2) André PERRIN, *Catalogue du médaillier de Savoie du musée d'Annecy*, Chambéry, 1885, p. 1, n° 1. Le second exemplaire ne compte pas parce qu'il provient du musée de Chambéry.

(3) Ce dernier chiffre est extraordinaire et il serait intéressant de savoir si cette pièce n'a pas été frappée sur un flan irrégulier.

Argent. Poids : 0,92 (l'exemplaire est médiocrement conservé). Ma collection.

Cette pièce appartient, par le style des caractères et par sa gravure peu soignée, à la catégorie des monnaies d'Amédée III que j'ai appelées « deniers de style négligé (1). » Elle diffère de toutes les variétés décrites par l'absence des anneaux qui commencent (ou finissent) les légendes et dont la signification n'est pas connue ; à ce titre-là, cette pièce forme une transition avec celles du règne précédent.

Depuis le travail que j'ai publié dans le *Bulletin de la Société suisse de Numismatique* et qui se basait sur soixante-huit pièces provenant d'un petit trésor, j'ai acquis un certain nombre de deniers d'Amédée III choisis dans deux lots qui comportaient en tout plus de quatre-vingts pièces et qui provenaient de trouvailles faites en Piémont.

Il est singulier que, parmi ces cent cinquante et quelques pièces qui m'ont passé par les mains, il ne se soit trouvé ni une obole, ni un denier à la croix cantonnée de quatre besants (Promis, fig. 3) et seulement deux exemplaires du premier type de Promis qui ont bien, comme les petits deniers qui ont fait l'objet de mon premier travail, deux besants du côté de la croix, mais qui s'en distinguent par un module plus grand et par un poids plus fort. S'il était permis d'en conclure quelque chose, je serais tenté de croire que le hasard m'a fait tomber sur trois dépôts remontant à une époque du long règne d'Amédée III, où l'on ne frappait pas d'oboles et où il n'y avait plus dans la circulation de deniers de ce prince aussi bons que ceux de son prédécesseur, ou bien au contraire où il n'en avait pas encore émis de cette valeur-là ; les deux hypothèses sont possibles ; mais on peut en formuler encore une troisième : au lieu d'avoir

(1) *Note sur quelques deniers sécusins d'Amédée III*, dans *Bulletin de la Société suisse de Numismatique*, 1891, p. 209.

frappé successivement des deniers à deux tailles différentes, ce comte aurait-il peut-être eu simultanément deux sortes de monnaies, les unes plus fortes, les autres moins, destinées à circuler dans des parties différentes de ses états, appartenant à des régions monétaires différentes? Voilà la question que je me suis posée et qui se représentera plus tard pour quelques-uns de ses successeurs jusqu'à Amédée V, pour lequel nous savons à la fois par les textes et par les documents métalliques, qu'il n'avait pas le même numéraire pour la Savoie et pour le Piémont. C'est un sujet à creuser.

Quoi qu'il en soit, si les quatre-vingts à quatre-vingt-dix deniers que j'ai étudiés en dernier lieu ne m'ont fourni aucun type nouveau (celui que j'ai décrit sous le n° 3 n'en faisait pas partie), mais seulement quelques variantes insignifiantes qui s'expliquent par des changements de coin, ils m'ont permis d'aborder un côté de ce sujet que je n'avais fait qu'effleurer dans mon premier travail, c'est-à-dire de chercher à me faire une idée du poids que ces pièces devaient avoir.

Les gros deniers d'un module de 19 à 20 millimètres ont un poids d'un gramme et au-dessus : les deux miens, cités plus haut, pèsent l'un 1,00, l'autre 1,18; les quatre du Musée de Chambéry, 1,05, et ce sont sans aucun doute ceux-là, quoique cela ne soit pas dit expressément, que Promis a trouvés du poids de 18 et 19 grains, soit 0,96 et 1,01. On peut admettre, en tenant compte de l'usure et de l'irrégularité de la taille, que ces pièces représentaient, comme celles d'Humbert II, un scrupule de la livre romaine.

Quant aux petits deniers d'un module de 17 à 18 millimètres, ils sont sensiblement plus légers; dans le lot que j'ai dépouillé en 1891, en mettant pêle-mêle pour chaque catégorie les bons et les médiocres, les deniers dits de style négligé pesaient en moyenne 0,725 et ceux de bon style 0,736. Dans le dernier lot reçu du Pié-

mont⁽¹⁾, composé de quarante pièces, dont deux appartenant au premier type de Promis, il y avait treize sécusins de style négligé et vingt-cinq de bon style ; les treize premiers, dont un ou deux seulement étaient à peu près bien conservés, pesaient en moyenne 0,673, les vingt-cinq autres, dont sept très bien conservés, 0,730⁽²⁾. Enfin, j'arrive au même résultat par une autre voie ; si je compte ensemble les petits deniers sécusins d'Amédée III qui composent actuellement ma collection et ceux qui se trouvent chez MM. de Palézieux, Arnold Meyer, Feuerlein et J. Bieler, quelques-unes de ces pièces font, il est vrai, double emploi avec celles dont il vient d'être parlé, puisqu'elles proviennent de ces trouvailles, mais par le fait même qu'elles ont été jugées dignes de figurer dans une collection, elles constituent un ensemble meilleur et se rapprochant davantage des conditions dans lesquelles elles se trouvaient lors de leur émission. Cela nous donne un total de dix-neuf deniers de style négligé pesant en moyenne 0,745 avec des écarts allant de 0,62-3 à 0,92, et trente-trois deniers de bon style, dont quelques-uns presque à fleur de coin, pesant en moyenne 0,766, avec des écarts allant de 0,63 à 0,99. Il me paraît résulter de tout cela que les petits sécusins de bon style, postérieurs à ceux de style négligé, sont, à conservation égale, un peu moins pesants que ceux-ci et que, malgré cette différence de fait, les uns et les autres devaient être taillés d'après la même ordonnance à raison de quatre au gros, c'est-à-dire que leur poids théorique était de 0,848. Ils auraient donc été inférieurs dans la proportion de trois à quatre aux deniers du plus grand module et à ceux d'Humbert II.

Si ces vues sont justes, ce serait sous le règne d'Amédée III qu'on aurait commencé à frapper en Savoie des

(1) Je regrette de n'avoir pas pu faire les mêmes constatations pour l'avant-dernier.

(2) Cela prouve de nouveau ce que j'affirmais en 1891 : les deniers de bon style d'Amédée III sont postérieurs à ceux de style négligé.

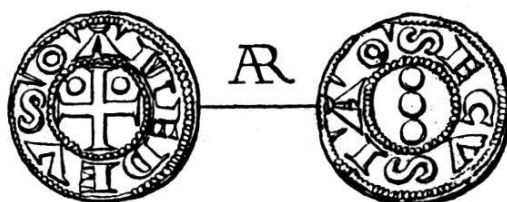
deniers de même valeur que ceux de l'archevêché de Vienne et ce serait alors qu'on se serait mis à compter par deniers viennois, appelés depuis viennois tout court, valant les trois quarts de l'ancien denier, appelé plus tard denier blanc ou blanchet.

N^o 4. Croix pattée cantonnée de deux besants aux 1^{er} et 2^{me} quartiers.

A'MEDEVS' Ⓞ'

℞. Trois besants disposés sur une ligne droite.

SECVSIA' Ⓞ'



Argent. Poids : 0,97. Exemple admirablement conservé, frappé sur un flan plus grand que l'empreinte. Ma collection. Un second exemplaire, aussi très beau, pèse 0,88.

Cette pièce, caractérisée par la présence de trois rais à l'avvers et de trois au revers, offre plusieurs variantes : les unes ont les A surmontés de croissants comme sur ma figure ; sur d'autres, la barre supérieure de cette lettre a la forme d'une billette posée à plat, comme au n^o 7, Humbert III. C'est un bon exemple de ce que j'ai appelé denier sécusin « bon style ; » la figure est une illustration de ce que j'appelle les « rais » qui coupent la légende. Quant à la signification de ces signes, appelés accents par M. Perrin, je l'ignore ; je remarque qu'on n'en trouve jamais sur les deniers de style négligé, mais qu'il n'y en a pas toujours sur ceux de bon style ; quand il y en a, ce qui est de beaucoup le cas le plus fréquent, ils sont au nombre d'un, de deux ou de trois par légende et pas toujours en nombre égal à l'avvers et au revers. On peut supposer qu'ils servent à distinguer les émis-

sions successives, et ce qui semblerait le prouver c'est que les deniers qui portent six rais sont parmi les mieux conservés des lots dont ils faisaient partie, c'est-à-dire qu'ils étaient probablement les derniers frappés.

N° 5. Croix cantonnée de 2 besants.

AMEDEVS ☉

℞. Les 3 besants dans le champ.

SECVSIA ☉

Poids : 0,73. Ma collection. Ce que cette pièce présente de curieux, c'est qu'elle est pareille en tous points, autant que peuvent l'être deux monnaies du moyen âge, à une autre pièce, que je possède aussi, qui est d'argent, tandis que celle-ci est de bas billon. Ce fait, rapproché d'autres du même genre constatés sur des monnaies de Savoie et d'autres pays, m'avait engagé ⁽¹⁾ à émettre pour les expliquer l'hypothèse que parfois les maîtres de monnaie frappaient avec les coins officiels un certain nombre de pièces de mauvais aloi qu'ils mêlaient, probablement après les avoir saucées, à leurs brèves composées en majorité de pièces au titre.

N° 6. Voici un autre exemple de falsification, d'un genre différent; celui-ci peut être le fait d'un particulier quelconque aussi bien que d'un maître de monnaie.

Un denier de ma collection, aussi de style négligé, plus que cela, incorrect, car une des trois S, la seule qui soit bien lisible, est formée de deux cercles qui ne se touchent pas tout à fait et rappelle par ce détail le denier de bon aloi, n° 5, de ma première description, où cette lettre a la forme d'un 8 couché, est de cuivre tout pur. Poids : 0,90. L'aspect de cette pièce m'a fait penser aux petits bronzes romains impériaux qui sont en réalité des deniers défourrés et je me suis demandé si je n'avais

(1) Compte-rendu de l'ouvrage de M. DESIMONI : *Tavole descrittive delle monete della zecca di Genova*, dans *Revue suisse de Numismatique*, 1891, p. 336.

pas sous les yeux un flan destiné à être fourré, c'est-à-dire recouvert d'une mince enveloppe d'argent, ou qui l'avait été; justement je voyais, ou croyais voir, sur une des lettres, une toute petite parcelle d'argent; mais, en pareil cas, il faut se défier du témoignage de ses yeux et, du reste, cet argent pouvait provenir d'un contact fortuit. J'en étais là quand mon ami M. de Palézieux m'a communiqué une pièce tout à fait semblable à la mienne, pesant 0,84, où l'on voit, mais là bien distinctement, deux fragments de pellicule d'argent. Dès lors, plus de doute! Il reste donc acquis que l'art de fourrer les monnaies, que l'on croyait perdu depuis le Haut Empire, florissait encore au XII^e siècle.

HUMBERT III

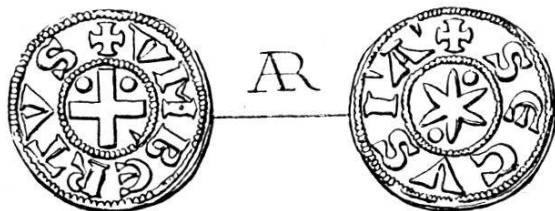
1148-1188

N^o 7. Croix plaine cantonnée de 2 besants aux 1^{er} et 2^{me} quartiers. Au 4^{me} quartier, un petit coin ou rais, partant du grènetis intérieur pour aboutir à peu près à moitié distance de là à l'angle correspondant de la croix.

† VMBERTVS

℞. Grosse étoile à 6 rais accompagnée de 2 points ou besants.

† SECVSI A



Argent. Poids : 1,05 ; exemplaire très bien conservé frappé sur un flan régulier. Ma collection.

J'en possède trois autres exemplaires et en ai vu quatre appartenant à divers collectionneurs et marchands, dont un très beau mais frappé sur un flan trop grand, deux